

Sémantique de la préposition *en* : quelques repères

Denis Vigier (Université Lyon 2/ UMR ICAR 5191)

Résumé

Cet article dresse un tableau synthétique et raisonné des travaux qui ont marqué l'étude de la préposition *en*. L'objectif consiste à montrer, dans une perspective fondamentalement cumulative, que les courants linguistiques qui ont dominé les recherches au XX^e siècle ont chacun à leur manière contribué à accroître significativement nos connaissances sur *en*.

Abstract

This paper presents a reasoned synthetic overview of the major works on the preposition *en*. Taking a fundamentally cumulative approach, it aims at showing that each of the linguistic currents which dominated 20th-century research has contributed in its own way to a significant increase in our knowledge on *en*.

Mots clefs : sémantique - préposition *en*

Keywords : semantics – french preposition *en*

Introduction

Pourquoi peut-on dire des prisonniers mais non des robinets qu'ils sont *en fuite* ? Pourquoi peut-on circuler *en train (de nuit)* mais non **en train bondé* ? S'il nous arrive d'être *en émoi, en joie, en dépression* ou *en colère*, pourquoi ne peut-on pas être **en émotion, *en jovialité, *en chagrin* ou **en irritation...?*

Les emplois de la préposition *en* se caractérisent par de nombreuses turbulences dues aux multiples contraintes que ce terme exerce sur son contexte et en particulier sur son régime. Ce petit mot rebelle n'a cependant jamais constitué la trame principale d'un travail collectif – à l'inverse de *de* par exemple (*Langue Française*, n° 109). Or depuis quelques années, on observe à travers diverses publications (voir notre bibliographie) un surcroît d'intérêt à son égard. Le présent numéro se propose de confirmer et d'accentuer ce mouvement¹.

1. Fréquence et couleur de *en*

En 1963, E. Spang-Hanssen observait, d'après la liste des 1063 mots les plus fréquents du français oral élaborée par le Centre du Français Élémentaire (G. Gougenheim & al., 1956, 1964)², que *en* se situait au troisième rang parmi les prépositions, après *de* et *à*. Les scores établis pour ces deux dernières (respectivement 10.503 et 5.236 en fréquence absolue) montraient par ailleurs qu'elles faisaient la course en tête, *en* (2.405) se détachant à grand-peine de ses concurrentes immédiates *pour* (2.076) et *dans* (2.066). Les choses n'ont guère

¹ La mise au point de ce numéro doit beaucoup à Danielle Leeman et à ses précieux conseils scientifiques et amicaux : qu'elle trouve ici l'expression de ma profonde gratitude. Je remercie aussi les relecteurs de cet article pour leurs remarques judicieuses.

² Cette liste de fréquence est le résultat d'une enquête statistique menée au début des années cinquante à partir d'un corpus de transcriptions d'enregistrements accomplis à Paris ou dans la banlieue proche, à la même époque, auprès de 275 sujets sur divers thèmes qui leur *tenaient à cœur* (G. Gougenheim, *ibid.* : 64) : leur famille, leur santé, leurs occupations, etc.

changé depuis, du moins pour le français écrit comme l'ont montré les travaux de l'INaLF (1971) ainsi que les publications récentes de C. Vaguer (2007 : 23) et P. Blumenthal (2011 : 286). Ces données quantitatives confirment le principe bien connu des théories de la communication selon lequel l'emploi d'une unité est proportionnel à son abstraction sémantique, ce qui se vérifie incontestablement pour *de* et *à*, prépositions les plus incolores du français. Les choses sont plus complexes pour *en*, *dans* et *pour*. En effet, quoique possédant des scores de fréquence élevés et sensiblement similaires, ces trois prépositions manifestent des comportements sémantiques, syntaxiques et distributionnels qui montrent qu'elles sont inégalement proches du pôle incolore. Juger du degré de 'coloration' de *en* nécessite donc qu'on mobilise des critères non pas quantitatifs mais prioritairement (quoique non exclusivement) sémantiques.

En préposition incolore ou colore ? E. Spang-Hanssen (*ibid.*), on le sait, tranche la question en avançant l'argument à ses yeux décisif de la *composition-décomposition* du syntagme prépositionnel : *nous proposons de définir les prépositions incolores comme les prépositions que la détermination plus précise d'un des termes reliés peut faire échanger contre d'autres prépositions (simples)* (21). Le recours à ce principe lui permet de tracer une frontière entre les prépositions aptes à marquer la cohésion (*de*, *à*, *en*) et celles qui ne le sont pas. Par exemple : *il avait le goût du théâtre – il avait du goût pour le théâtre ; une place ombragée de platanes - par quelques beaux platanes ; au cinéma - dans un cinéma ; en auto - dans une auto*, etc. Ce critère de la composition-décomposition, pour important qu'il soit, doit cependant être envisagé comme l'un seulement des paramètres qui permettent de décider de la couleur des prépositions, paramètres dont P. Cadiot (1997b) - qui en dénombre quatorze principaux - montre qu'ils sont *hétéroclites et non-isomorphes*. Voilà pourquoi leur application n'opère pas selon lui *les mêmes partitions sur l'ensemble extensionnel des prépositions du français*, rendant du même coup difficile d'assigner de manière catégorique telle ou telle préposition à tel ou tel groupe (colore, incolore, voire mixte). Cette approche multicritériée plaide donc pour une conception essentiellement scalaire de la couleur des prépositions, *en* s'avérant plus *colore* que *de* et *à*, mais plus *incolore* que *dans* et *pour*.

2. Etudes marquantes sur la préposition *en* et théories linguistiques

Il faut de tout pour faire un monde déclarait, avec humour et distance, E. Spang-Hanssen dans son *Essai sur les progrès réalisés dans l'étude des prépositions depuis une trentaine d'années* (1993). Dans les lignes qui suivent, notre principale ambition va consister non pas à mettre au jour un 'nouveau cadre d'analyse' pour l'étude de la préposition *en*, mais à montrer dans une perspective fondamentalement *cumulative* (G. Kleiber, 1994 :19), que les courants linguistiques qui ont dominé les recherches au XX^e siècle ont chacun à leur manière contribué à accroître significativement nos connaissances sur *en*.

2.1. Le paradigme guillaumien³

La psycho-mécanique analyse les prépositions comme des mots (de langue) non prédicatifs destinés à échoir en discours à un intervalle entre deux termes prédicatifs (incidence dite *diastématique*). Fondamentalement cinétiques, elles marchent toujours par paires et chacune est dotée en langue d'un *signifié de puissance*. *En* marche ainsi de pair avec *dans*, l'une étant dans la langue la *valeur déformée* de l'autre (1919 : 266). Le signe visible de cette déformation consiste selon Guillaume en l'absence très régulière (quoique non systématique) de l'article devant le régime de *en*. Ainsi, tandis que *dans* met en relation deux

³ Quoique l'oeuvre de Guillaume s'inscrive, à plusieurs titres, dans le *courant structuraliste* (Fuchs & Le Goffic, 1992), elle manifeste certaines caractéristiques si spécifiques que cela justifie selon nous de la traiter à part.

entités nettement distinctes (*jeter un livre dans le feu* donne à voir séparément un livre et du feu), *en* offre à l'esprit l'image de deux entités, d'abord distinctes, qui prennent position si intimement l'une dans l'autre qu'elles se confondent en une seule (*jeter un livre en feu* montre un seul objet jeté). Dans ses emplois les plus visibles, cette intériorisation réciproque permet d'exprimer des situations concrètes telles que la fabrication des artéfacts (*une table en bois*), la transformation (réelle ou magique : *Max a transformé son sous-sol en bowling ; la sorcière a transformé le prince en souris*), la destruction (*un livre en feu , réduire quelque chose en miettes*), etc. Le plus souvent cependant, *en* exprime un mouvement qui n'a pas de support matériel mais qui s'opère de façon tout aussi réelle, quoique plus subtile, par le biais de la *reversion*. Par exemple, le syntagme *un homme en prison* donnerait l'idée d'un homme sur qui s'est appesanti tout ce que le mot *prison*, interprété moralement, enferme de douloureux : bref, le prisonnier (*ibid.*, 268).

Cette approche psycho-mécanique de *en* met donc en lumière au moins deux grands effets de sens reliés entre eux. Un mouvement d'*intériorisation réciproque* d'une part, particulièrement sensible dans des configurations exprimant la matière (*une statue en marbre*), la transformation ou la transmutation (*changer l'eau en vin*). Un mouvement de *reversion de l'idée nominale sur le sujet* d'autre part, particulièrement sensible dans les localisations fonctionnelles du type *il est en (classe + clinique + mer + prison + vitrine ...)*. De fait, les analyses postérieures ont vérifié l'existence de ces deux effets de sens. Ainsi G. Gougenheim (1950) voit-il dans *en* une préposition traduisant *la tendance à l'identité, à la prise de possession par le dedans* (65)⁴. P. Cadiot (1997) évoque un procès de *coalescence*, L. Waugh (1976) de *fusion*. Quant à la notion de *reversion*, on la retrouve sous un autre nom dans la valeur d'*investissement d'une fonction intrinsèque* qu'identifient J.-J. Franckel & D. Lebaud (1991).⁵ G. Guillaume n'a fait cependant qu'esquisser dans son œuvre ce que devait être à ses yeux l'étude de la préposition. Les analyses de certains de ses héritiers – celles de G. Moignet (1981) bien sûr, mais aussi de C. Guimier (1978) ou de J. Cervoni (1991) entre autres – constitueront des tentatives intéressantes pour étendre le champ d'application du modèle guillaumien. Afin, d'une part, de construire une hypothèse plus élaborée du fonctionnement (par couples) des prépositions *de, à, en, dans*. Afin, d'autre part, d'articuler avec une approche tensive les résultats auxquels était parvenu Guillaume dans son analyse des signifiés de puissance du binôme *en/dans*, approche qui est au fondement de la théorie guillaumienne (J. Cervoni, *ibid.* : 143-163).

Il reste que les insuffisances de l'approche psycho-mécanique sont nombreuses. D'abord, contrairement à la thèse défendue par Guillaume, on peut douter que les mouvements d'*intériorisation réciproque* et de *reversion en mode sur le sujet* constituent des traits sémantiques inhérents à l'invariant de *en*. Vouloir à tout prix - et notamment d'explications souvent alambiquées - mettre au jour un mouvement de *reversion* dans tous les emplois de *en* conduit i) à conférer à ce mouvement mille visages qui finissent par en brouiller les contours, ii) à nier le caractère selon nous *écliptique* de ce trait promu au rang d'invariant. D'où certaines apories. Comment par exemple expliquer que dans des occurrences comme *être en France, être en 1989*, etc., on ne peut guère identifier de phénomène de *reversion* sur le sujet (ni *a fortiori* d'*intériorisation réciproque*) – à l'inverse de *être en prison, en mer, en classe*⁶, etc. En second lieu, l'approche guillaumienne a survalorisé

⁴ G. Gougenheim, élève de F. Brunot, adopte dans son étude une perspective avant tout diachronique. Préposition de lieu à l'origine, *en* aurait vu selon l'auteur (1950, 1970) son emploi local et temporel s'éroder au profit d'une autre valeur *étrangère* à l'espace proprement dit. Il y aurait donc eu déplacement du *centre de gravité* (*ibid.*, 56) de la préposition.

⁵ Empressons-nous de signaler que dans ces approches, de tels effets de sens sont présentés comme *locaux* et que les mécanismes qui leur donnent naissance sont étudiés dans des cadres théoriques qui diffèrent radicalement de celui de Guillaume.

⁶ Si on peut dire de quelqu'un qui *est en prison / en mer / en classe...* qu'il est respectivement *un prisonnier, un*

le couple *en/dans* au détriment d'autres alternances laissées dans l'ombre : *en/de* (*un cartable en cuir / de cuir, ...*), *en/à* (*en clinique / à la clinique, ...*), *chez/en* (*il y a en Sartre / chez Sartre, ...*), *en/comme* (*il travaille en maçon / comme maçon, ...*), etc. Or ces alternances constituent autant de moyens d'appréhender, par contraste, d'autres facettes de la sémantique de *en*. Comme le disent J.-J. Franckel & D. Lebaud (1991 : 75) *il se pourrait que la brillance des formules et la trop lumineuse évidence des exemples donnés pour cruciaux et typiques par Guillaume ait aveuglé ses héritiers plus ou moins avoués. (...) L'analyse sera toujours d'une manière ou d'une autre parasitée par l'association trop forte établie par Guillaume entre dans et en*. Enfin, si Guillaume a le mérite de tenter d'expliquer certaines restrictions sélectionnelles (par exemple : *être en lumière, *être en obscurité ; être en faute, *être en erreur*⁷, etc.) - ce que ne font ni G. Moignet (*ibid.*), ni C. Guimier (*ibid.*), ce qui pose le problème de la *puissance* de leur hypothèse d'invariance de *en* -, ses explications ne permettent pas de mettre au jour les *principes* qui gouvernent ces restrictions.

2.2. Le paradigme structuraliste

Quoique le guillaumisme partage un grand nombre de concepts avec les courants structuralistes (cf. C. Fuchs & P. Le Goffic, 1992: 41), il place le couple *pensée-langue* au cœur de sa psycho-mécanique du langage : *ce que l'observateur attentif découvre dans la langue, considérée en soi, sur son plan propre, ce sont les mécanismes de saisie de la pensée par elle-même. (Leçons de linguistique, 1947-1948, cité par A. Boone & A. Joly (2004 : 373))*. Les travaux que nous allons présenter maintenant s'en distinguent en ceci qu'ils opèrent tous une réduction qui ne laisse pas de place à « la pensée » dans leur appréhension du fonctionnement linguistique.

2.2.1. L'analyse componentielle

L. Waugh (1976) adopte le point de vue de la sémantique structurale et de l'analyse componentielle. Chaque préposition peut être décrite par des *traits sémantiques distinctifs* que met au jour l'examen de paires (quasi-) minimales. La thèse défendue est que si *en* et *dans* partagent (à l'inverse d'autres prépositions telles que *à, sur, par, pour, de, vers, sauf, jusque, dès*) le trait [*+ dimensionality*], elles se distinguent l'une de l'autre en ceci que *dans* posséderait le trait [*+ (lexically) deictic decalage*] alors que *en* serait non-marqué pour ce trait. Voici, cursivement, les points saillants de son argumentation. Le trait [*+dimensionality*] signale que la question des *dimensions* (ou des *contours*, ou des *limites*) est essentielle dans la saisie de *l'objet*⁸ de la préposition. Avec *en*, cet objet peut être vu comme un contenant plus ou moins abstrait pour le modifié (*être en prison, voyager en France, ... en tête, en haut, ... en juin, en automne, ...*), mais il peut aussi circonscrire le domaine d'expansion de ce dernier (*éclater en sanglot, ...*), avec délimitation simultanée possible de l'objet et du modifié (*sac en papier, venir en ami, ...*). Le second trait quant à lui ([*+ (lexically) deictic decalage*]), propre à *dans* uniquement, opèrerait une *spécification* sur son objet, la préposition sélectionnant un sous-ensemble seulement de référents parmi la classe entière à laquelle le lexème en position d'objet pourrait renvoyer. Il y aurait donc *décalage* du fait de cette spécification, la dimension *déictique* étant liée à ce que *dans* présuppose toujours un contexte

marin, un professeur ou un élève etc., en revanche, quelqu'un qui est *en France* ou *en région lyonnaise* est indifféremment un étranger ou un Français, un Lyonnais ou un Parisien etc. Voir W. de Mulder & D. Amiot dans ce volume et D. Leeman (à par.).

⁷ Paire étudiée dans le détail par Leeman dans ce volume.

⁸ le *modifié* et *l'objet* désignent respectivement les termes X et Y de la relation prépositionnelle instituée par la préposition (X R Y).

lexical – le lexème en position d’objet - sur lequel il peut opérer un décalage. Le point crucial est que ce décalage ne serait pas dû à la présence du déterminant mais devrait être imputé à la préposition⁹. Par exemple, *dans deux heures* désigne spécifiquement les heures qui vont s’écouler à partir du moment de l’énonciation, alors que *en deux heures* dénote une durée additionnant deux unités temporelles non spécifiques. Le caractère majoritairement abstrait des interprétations auxquelles donne lieu la préposition *en* (versus *dans*) s’expliquerait par le fait qu’elle est non marquée pour ce trait.

Comme le fera Guimier deux ans plus tard, L. Waugh tente donc d’organiser les variations contextuelles de la signification de *en*. Elle ne promet aucun de ces sens comme central et choisit comme invariant de *en* une épure d’essence spatio-configurationnelle souple et déformable. Elle résout ainsi certaines des difficultés de l’approche guillaumienne signalées plus haut. Mais pour autant, son analyse n’est pas exempte de graves insuffisances. Rejeter par exemple parmi les effets de sens en emploi les mouvements d’intériorisation réciproque et de reversion guillaumiens devrait contraindre à rechercher les paramètres gouvernant leur apparition. Or rien n’est fait en ce sens. Autres difficultés : l’auteur ne se penche jamais sur les restrictions sélectionnelles que *en* impose à certains environnements distributionnels. Seul le couple *en/dans*, enfin, est envisagé, ce qui limite considérablement le champ de l’investigation.

2.2.2. Le paradigme distributionnaliste

Proche à divers égards de la linguistique saussurienne, les travaux inspirés du distributionnalisme américain s’inscrivent dans cette « *cure d’amaigrissement* » (E. Spang-Hanssen, 1993) qui a consisté à s’écarter méthodologiquement de l’intuition sémantique afin de se concentrer, à travers l’analyse systématique des distributions, sur des faits relevant de la morphologie et de la syntaxe.

2.2.2.1. L’ouvrage d’E. Spang-Hanssen (1963)

A partir d’un corpus de phrases extraites d’œuvres littéraires, l’auteur étudie les concurrences entre prépositions incolores et prépositions plus lourdes en recourant systématiquement aux opérations formelles de permutation et de substitution. Son objectif : aboutir à *une description sémantique basée, autant que possible, sur des critères formels*. (*ibid.* : 15) Ainsi compare-t-il par exemple l’alternance *de* et *en* dans les compléments du nom à régime non déterminé dénotant la matière (*un cartable en cuir, un cartable de cuir*), l’alternance *en - dans* devant pronom ou nom indéterminé (*il y a (en + dans) (lui + Proust) beaucoup de ...*) etc. Il montre que le principe gouvernant l’alternance préposition incolore - colore y est fréquemment l’opposition entre *cohésion* et *décomposition* du syntagme prépositionnel : les syntagmes fortement cohésifs utilisent des prépositions le plus souvent incolores; à l’inverse, les syntagmes moins cohésifs appellent des prépositions plus colores (*il est venu en voiture - il est venu avec la voiture de son frère*). Cette heureuse combinaison des traditions philologique et distributionnaliste permet à cette étude, comme l’écrit justement C. Vandeloise (1993 : 6), d’*assimile[r] les mérites de ces méthodes tout en faisant éclater leurs limites grâce à une utilisation lucide de la sémantique*.

2.2.2.2. D. Leeman et l’approche harrissienne

Dans son ouvrage de 1998, D. Leeman plaide pour une approche d’inspiration

⁹ Contra C. Guimier (*ibid.* : 297 & sq.). J. Cervoni (*ibid.* : 157-158), en revanche, prend position pour L. Waugh et contre C. Guimier sur ce point.

harrissienne postulant la solidarité entre syntaxe et lexique et s'adossant aux deux principes de l'autonomie de la syntaxe¹⁰ et de la présence de la métalangue dans la langue¹¹. La méthode qu'elle se donne est la suivante : après avoir rassemblé de manière intuitive ou sur une base syntaxique et distributionnelle un ensemble de noms associable à une même notion (par exemple les noms de vêtements, les noms de moyens de déplacement, les noms de sentiment, ...), sont listées les possibilités et impossibilités distributionnelles observées pour la combinaison de la préposition *en* avec ses arguments nominaux. Des hypothèses d'invariant sémantique sont alors avancées, mises en perspective et comparées avec celles proposées pour d'autres ensembles lexicaux (voir en particulier D. Leeman 1993, 1995, 1996, 1997, 1998). Par exemple, si l'on examine à l'intérieur du champ notionnel des vêtements, les noms qui peuvent ou non figurer dans la construction *il/elle est en N*, on observe que les séquences *il/elle est en (pantalon + veste + chemise + débardeur + ...)* sont parfaitement acceptables tandis que *il/elle est en (*oripeaux + *frusques + *nippes + ...)* ne le sont pas. L'hypothèse avancée par l'auteur est qu'il convient de distinguer entre *vêtement* et *vêture*, la *vêture* étant non seulement un vêtement *mais un type déterminé de vêtement* (1996 : 82-83) *qui permet de distinguer la personne par sa tenue*. Ainsi *être en pantalon* apparaît comme un prédicat distinctif qui contraste paradigmatiquement avec d'autres : pour une femme, *être en pantalon* c'est *être* ni *en jupe* ni *en robe* ni *en short* etc. En revanche, *être en *(oripeaux + frusques + nippes + ...)*¹² ne permet pas de distinguer la personne par sa tenue. L'examen du champ notionnel des vêtements fait apparaître, en outre, des effets de sens qu'on trouve associés de manière récurrente à *en*. Par exemple, la visibilité¹³ : *être en slip*, c'est non seulement porter un slip, mais être dépourvu de vêtement couvrant ce dernier. On comparera de même *courir en soutien-gorge* et *courir avec un soutien-gorge* : dans le second cas, le soutien-gorge n'est pas nécessairement visible.

Ces travaux d'inspiration distributionnelle ont permis¹⁴ aux recherches sur *en* d'accomplir de grands pas. De Spang-Hanssen (1963), on retiendra surtout la mise au jour du mécanisme de cohésion-décomposition du syntagme prépositionnel. Pris seul, mais aussi articulé à d'autres critères d'ordre référentiel, inférentiel et cognitif notamment (P. Cadiot, 1992), ce critère permet non seulement de mieux rendre compte de différences comportementales entre prépositions colores et incolores (voire mixtes) mais aussi d'ouvrir, comme le montre P. Cadiot (*ibid.* : 244) à une *typologie des relations que les objets entretiennent avec le locuteur, le discours et la situation*. Les travaux de D. Leeman, enfin, ont permis de progresser considérablement dans la compréhension fine des restrictions de sélection associées à *en* - restrictions que les autres approches, trop « puissantes », échouaient en général à expliquer -, mettant au jour du même coup de nouvelles catégories d'effets de sens souvent inaperçues par les chercheurs.

2.3. Le « cognitivisme critique » de P. Cadiot

Confronté à la diversité et à l'instabilité des sens en emploi des prépositions *abstraites*, P. Cadiot (1997) déclare dans son introduction avoir fait le *pari* de la monosémie. Autrement dit, si variés et insaisissables que soient ces sens contextuels, ils s'avèrent à ses

¹⁰ Le sens linguistique est construit par la langue, par le biais des distributions qu'elle autorise ou qu'elle exclut.

¹¹ La langue constitue sa propre métalangue par son organisation même.

¹² Mais *être en haillons* est possible, fait observer un relecteur.

¹³ On songera ici à la thèse défendue par Leeman (1995) relative aux contraintes qu'impose *en* à son régime lorsque celui-ci dénote une émotion (*être en (colère + *peur)*) : *être en N* tendrait à ne sélectionner que des noms de sentiments *manifestés*.

¹⁴ Et le permettent encore : les contributions de B. Martinie & D. Vigier ainsi que de D. Leeman dans ce numéro s'inscrivent dans ce même paradigme.

yeux calculables, prédictibles, et reliés entre eux dans une structure régulière de type polysémique (*ibid.* : 10). Ce pari fait, deux pistes s'offrent selon lui au linguiste. Soit il sélectionne l'un des sens en emploi de la préposition pour le promouvoir au rang de *prototype* (choix de la *polysémie horizontale*). Soit – c'est le choix de P. Cadiot – il opte pour la *polysémie verticale*, et considère que *derrière la diversité de ses emplois, chaque préposition a un noyau fixe de sens* (A. Berthonneau & P. Cadiot, 1991 : 4), ce noyau consistant en une *valeur de base abstraite, générique et non représentationnelle* (P. Cadiot, *ibid.* : 10).

Selon l'auteur, la préposition *en*, qu'il situe entre le pôle des prépositions incolores (*de, à*) et les prépositions *sémantiques* (*dans, sur, ...*), est une préposition *mixte* (P. Cadiot, *ibid.* : 40). *Tamis, filtre, goulet d'étranglement* destiné à la fois à formater l'information environnante et à délivrer ses propres instructions, *en* comme toute autre préposition à la fois *catalyse* une part de sa valeur dans son environnement (elle *prend* du sens) et *code* une relation qui lui est propre.¹⁵ L'analyse de *en* que propose l'auteur s'appuie sur l'examen systématique de paires prépositionnelles minimales insérées dans des schémas syntaxiques spécifiques, rompant ainsi avec la survalorisation du couple *en/dans*. Les études minutieuses qu'il présente l'amènent à identifier certaines des contraintes qu'exerce *en* sur son régime, notamment en termes de fonctionnement référentiel : *avec en, [les] entités [régimes] sont visées seulement en tant que domaine de manifestation du sujet en situation et ne sont pas configurées dans leur éventuelle autonomie référentielle.* (1997: 192). Il propose par ailleurs pour *en* une *instruction* baptisée ISRR (*instruction de saturation référentielle réciproque*) et qui opère en deux temps. L'un correspond à la valeur *systémique* de *en* (sa signification), l'autre à son *application référentielle* : i) *coalescence de x avec les dimensions de l'objet y* ii) *restriction de y au cadre extensionnel fixé par x*. On observera que pour la valeur *systémique* de *en*, l'approche de P. Cadiot croise les analyses de G. Guillaume et de L. Waugh: par exemple, le mouvement de coalescence est réintégré (*contra* L. Waugh) dans l'instruction de base. Quand au second temps, il permet une articulation nouvelle avec la question de la référence.

Dans son ouvrage de 2001 co-écrit avec Y-M. Visetti, P. Cadiot retravaille son approche de la sémantique prépositionnelle – notamment de *en* - dans le cadre d'une nouvelle *théorie des formes sémantiques* qui, de l'aveu de ses auteurs, demeure fondamentalement prospective. S'adossant à une critique des approches cognitivistes qui usent de modèles essentiellement topologico-dynamiques (Langaker, Talmy, ...), mais aussi à une critique des formes schématiques culioliennes, les auteurs échafaudent une approche fondamentalement dynamique et génétique des formes sémantiques. Sur le plan conceptuel, ils s'alimentent aux sources de la Gestalttheorie et de la phénoménologie - plus sporadiquement, à la théorie des catastrophes développée par R. Thom - tout en y opérant de nombreux et profonds remodelages, décalages et transpositions théoriques. Il est malheureusement impossible de présenter ici les multiples facettes de cette ébauche d'une théorie de la *stabilisation* des formes sémantiques. Précisons seulement que le *principe unique* proposé par les auteurs pour *en* serait formé de deux composants. Le premier, *schématique*, est le composant de la *coalescence*: *fusion de ce que nous appelons les motifs de X et Y qui s'exprime de façon configurationnelle comme un recouvrement, un englobement [Y englobe X tout en fusionnant de l'intérieur avec lui]*. Un tel composant est à la fois proche et distinct de l'ISRR proposée dans P. Cadiot (1997), puisqu'il fait de l'opération de *recouvrement* l'expression *configurationnelle* d'un mouvement de coalescence qui s'opère en réalité au plan des *motifs*¹⁶

¹⁵ Plus une préposition est incolore, plus son pouvoir de catalyse l'emporte sur son pouvoir d'institution de relation. cf. Cadiot, 1992 : 240 & *passim*.

¹⁶ Les motifs (le terme *schème*, d'inspiration kantienne, est abandonné) sont des *systèmes transactionnels* où se négocient et s'échangent une diversité de valeurs encore suffisamment instables pour ne pas être posées comme hétérogènes.

de X et de Y. Le second composant, instructionnel, en étroite interaction avec le premier, consiste en la *mise en perspective de la coalescence à partir d'un procès qui l'engendre (source/télicité, animation/spontanéité, ...)*. Ce composant est destiné à rendre compte d'une série de contraintes sélectionnelles observées sur le terme X ou Y comme *Max est en colère* (mais **Max est en peur*), *Marie est en beauté* (mais **Marie est en laideur*), *le prisonnier est en fuite* (mais : **le robinet est en fuite*) etc.

A la fois proche, pour ce qui est de l'instruction présentée pour *en*, de l'ISRR présentée par P. Cadiot (1997) et excessivement différent du fait qu'il expérimente une voie théorique radicalement nouvelle, l'ouvrage de P. Cadiot & Y.-M. Visetti (2001) propose donc d'intégrer l'analyse de la sémantique prépositionnelle dans une problématique plus vaste de stabilisation des formes sémantiques mettant en jeu une triade complexe et interagissante (*motif, profil, thème*) qu'il reste cependant, selon nous, à spécifier avec plus de rigueur et de précision. L'argumentation expérimente en outre l'idée suivant laquelle les motifs se situeraient à un niveau non encore stabilisé du sens qui leur permettrait de coupler des dimensions perçues comme hétérogènes à des degrés plus aboutis de stabilisation. Il reste cependant très difficile de dire, en l'état actuel des choses, si le programme de recherche présenté par ces auteurs permettra d'une part de renouveler en profondeur l'analyse des prépositions (et en particulier de *en*) et surtout parviendra à dépasser le stade d'une construction intellectuelle certes extrêmement stimulante, mais aussi terriblement spéculative¹⁷.

2.4. Le constructivisme culiolien¹⁸ de J.-J. Franckel

Dans l'introduction du numéro 133 de la revue *Langue Française*, J.-J. Franckel présente les lignes directrices de l'approche *constructiviste* qui caractérise la *théorie des opérations prédicatives et énonciatives* de Culioli. Dans la mesure où cette approche sous-tendait déjà, en 1991, l'analyse de *en* présentée par J.-J. Franckel & D. Lebaud, il n'est pas anachronique d'y faire ici référence. On retiendra principalement que sur le plan du lexique, l'approche constructiviste cherche à appréhender l'identité d'une unité en étudiant, à travers les variations de sens des énoncés dans lesquels elle est impliquée, *le rôle spécifique qu'elle joue* dans ces interactions constitutives de sens. C'est la *forme schématique* (FS) qui permet de *représenter* cette identité, étant entendu que la variation du sens des unités *se déploie sur des plans de variations régies par une organisation régulière* (J.-J. Franckel, 2002 : 11). Autrement dit, si toute unité possède un *invariant*, il ne s'agit pas d'un *sens de base* mais d'un ensemble de principes réguliers gouvernant les variations contextuelles de cette unité, i.e. les manières variables qu'elle a d'interagir avec les éléments du co-texte.

Dans J.-J. Franckel & D. Lebaud (1991) qui traite spécifiquement de la préposition *en*, les auteurs font l'hypothèse que dans tous les cas, *en* construit une occurrence complexe constituée d'un *spécificateur* (le régime de la préposition) et d'un *situeur*, pas toujours immédiatement identifiable (cf. par exemple les emplois de *en N* en position de repère d'énoncé). Spécificateur et situeur s'impliquent mutuellement, le spécificateur étant condition de *manifestation* du situeur, cette manifestation étant elle-même condition de spécification du situeur. On ne proposera ici qu'un seul exemple pour illustrer cette invariance de fonctionnement. Soit la séquence *Il est en mer* (N_0 est en N_1) : *il* et *mer* y sont respectivement situeur et spécificateur d'une occurrence complexe où chacun des deux termes s'impliquent mutuellement. D'où des effets de sens de *centrage*, d'*actualisation* et d'*investissement d'une fonction intrinsèque*. Examinons-les successivement. En premier lieu, du fait de *en*, le N_1 *mer*

¹⁷ Caractérisation que les auteurs reconnaissent volontiers : [113] *nous demandons au lecteur de bien vouloir accepter comme une nécessité le caractère spéculatif des propos qui suivent.*

¹⁸ Voir aussi Tamba-Mecx, I. (1983).

opère une localisation purement qualitative (cf. P. Cadiot, 1997), *supra*) qui n'a de statut qu'au sein de l'occurrence complexe où elle figure. D'où un effet de centrage : qualification construite hors altérité, *en mer* annule toute problématique de frontière (le « hors-mer ») et se présente comme un lieu ouvert et uniforme. En second lieu, le fait que la spécification *en N₁* ne vaut que pour la *manifestation* de *il* à travers laquelle on l'appréhende, débouche sur un effet d'actualisation : *il* est appréhendé *circonstancielle*ment à travers sa 'qualification maritime'. Enfin, on observe que si *être en mer* peut se dire d'un marin ou d'un bateau par exemple, cela ne peut se dire d'une *bouteille*, d'un *tronc d'arbre* ou d'un *requin*. Cet investissement d'une fonction intrinsèque sur le référent en position de situeur¹⁹ s'explique, selon les auteurs, par le caractère à la fois nécessaire et contingent de la propriété exprimée par le spécificateur. *Nécessaire* puisque le situeur n'a de fondement que *par* le spécificateur : le *marin* comme le *bateau* ont pour propriété intrinsèque d'être localisés par la mer (d'où la grammaticalité de la séquence *le marin est en mer*), mais non la *bouteille* ou l'*arbre*. *Contingente* enfin, puisque le situeur n'est appréhendé qu'à travers la spécification qui le manifeste : d'où la dimension *circonstancielle* de la qualification opérée par le spécificateur. De sorte que la propriété 'maritime' intrinsèque du situeur ne peut se manifester que *circonstancielle*ment, ce qui est le cas du marin et du bateau mais non du requin ou de tout autre animal marin pour qui la mer constitue l'élément naturel et permanent (d'où l'agrammaticalité de la séquence **le poisson est en mer*).

On ne peut qu'être sensible à la minutie avec laquelle les auteurs, à partir d'exemples représentatifs des principaux effets de sens auxquels est associé *en*, examinent les variations observables en vue de dégager un invariant. Ajoutons que J.-J. Franckel et D. Paillard ont publié en 2007 le premier tome d'une *grammaire des prépositions* qui constitue une version plus aboutie du projet constructiviste présenté dans J.-J. Franckel (2002). Le second tome doit traiter de *en* : il conviendra de voir si la forme schématique proposée en 1991 est conservée et si les auteurs proposeront un tableau plus complet des variations de sens de la préposition en fonction des termes X et Y qu'elle met en relation.

2.5. Conclusion

On peut aujourd'hui mieux cerner - quel que soit le modèle théorique mobilisé - de grandes classes d'effets de sens liés à la préposition *en*. Après les analyses guillaumiennes, certes lumineuses mais par trop générales et approximatives, les nombreuses études de détail menées sur certains champs notionnels ont permis de mieux appréhender les restrictions sélectionnelles qu'impose *en* à ses environnements distributionnels. On assiste progressivement à leur prise en compte dans les formulations d'hypothèses d'invariance en vue de mieux contrôler leur puissance. La prise en considération, par ailleurs, d'un nombre élargi de paires prépositionnelles pour l'étude des microsystèmes dans lesquels *en* a créé un salutaire décentrage vis-à-vis des couples *en/dans* et *en/à*. On assiste enfin, dans les champs de la linguistique cognitive et de la linguistique culiolienne notamment, à l'émergence de questionnements nouveaux quant aux méthodes et aux concepts à adopter pour modéliser la dynamique du sens en contexte.

3. Présentation des articles du numéro

Les deux premiers articles présentés dans ce numéro mobilisent deux cadres théoriques encore inédits dans le domaine des études sur *en* : celui de la grammaire de constructions pour le premier, celui de la grammaire « *enactive* » pour le second, grammaire

¹⁹ On retrouve là, sous un autre aspect, l'idée de *reversion sur le sujet* chez Guillaume.

qui s'inscrit dans l'ensemble plus vaste des approches instructionnelles du sens. Les deux articles suivants proposent d'expliquer certaines des contraintes qui pèsent sur la distribution des noms régimes dans la construction *être en N*. Est d'abord explorée la piste de l'aspectualité nominale. Vient ensuite une étude consacrée aux paires d'énoncés *être en faute* / **être en erreur*, **être dans la faute* / *être dans l'erreur*, auxquelles G. Guillaume (*ibid.* : 274) s'était en son temps intéressé. Enfin, le numéro se clôt par deux articles qui adoptent une perspective essentiellement variationnelle : variation diachronique d'une part – avec la réouverture du dossier de la concurrence entre *en* et *dans*, pour la période du XVI^e au XVIII^e siècle –, variation diatopique d'autre part, l'auteur proposant de comparer divers emplois de *en* dans deux variétés du français : le langage de la presse en Afrique noire et dans l'Hexagone.

Revenons plus en détail sur chacun de ces articles.

Partant des principes élaborés dans le cadre des grammaires constructionnelles, W. de Mulder et D. Amiot étudient d'abord des constructions de type [V (SN) *en* N] dans lesquelles le complément introduit par la préposition *en* est dans la dépendance d'un verbe. Les auteurs distinguent trois grands types d'interprétation : la localisation, l'attribution d'un état, l'expression d'une propriété. A chacune de ces grandes valeurs, ils associent une ou plusieurs constructions se déclinant elles-mêmes en sous-constructions, l'ensemble constituant une structure hiérarchisée dont ils proposent une représentation synthétique sous la forme d'un tableau. Dans la dernière partie de leur article consacrée à la construction gérondive, les auteurs optent pour la thèse mono-morphématique qui fait de [*en ... ant*] un seul morphème discontinu, le gérondif s'analysant alors comme une construction semi-schématique dans les termes de la grammaire constructionnelle. L'ensemble des analyses proposées conduit les auteurs à conclure que la préposition *en* a vu son « centre de gravité » se déplacer d'une valeur massivement localisante en ancien français à une valeur massivement stative ou qualifiante en français moderne.

D. Bottineau adopte quant à lui le point de vue d'une linguistique instructionnelle retravaillé dans le cadre d'une grammaire *enactive* qu'il présente dans ses grandes lignes. Il fait l'hypothèse qu'il est possible, en amont de toute catégorisation grammaticale préalable, de traiter /*ã*/ grammatical comme un signifiant ou un « activateur interprétatif » doté d'un profil invariant, sorte de schème instructionnel se remodelant au gré des catégorisations opérées par insertion dans le discours. A ce niveau de conceptualisation très général, l'opérateur *en* présenterait à la conscience interprétante la simulation mentale d'un processus de déroulement, de transition, ou de transformation/transmutation. L'auteur étudie comment ce schéma de processus dynamique et transitionnel se reprofile selon que *en* est employé comme préposition, comme « préverbe » dans le gérondif ou comme clitique.

L'article de B. Martinie et D. Vigier réexamine à nouveaux frais l'épineuse question des restrictions sélectionnelles que *en* fait peser sur les noms abstraits dans la construction *être en N*. L'hypothèse qu'ils explorent est que certains traits aspectuels de ces noms ou leur combinaison pourraient expliquer tout ou partie de ces contraintes. Ils proposent donc une série de tests à même de vérifier la présence ou non de ces traits dans le signifié des noms abstraits. À partir de quoi ils étudient les compatibilités et incompatibilités que manifestent les diverses (sous-)catégories aspectuelles de noms identifiées avec la construction *être en N* et s'arrêtent sur certains effets de sens obtenus.

D. Leeman examine quant à elle la distribution des prépositions *en* et *dans* au sein des paires d'énoncés *être en faute* / **être en erreur*, **être dans la faute* / *être dans l'erreur*. L'hypothèse explorée est que la compatibilité des formes est corrélée à la compatibilité des sens. Autrement dit, les acceptabilités et les inacceptabilités observées au sein de ces énoncés reposent respectivement sur une compatibilité et une incompatibilité entre la sémantique de la préposition et celle du nom régime. L'analyse différentielle de *faute* et *erreur*, de *en* et *dans*,

de la présence et de l'absence de déterminant enfin, conduit l'auteur à construire une explication éclairante pour la distribution observée.

C'est la concurrence sémantique entre les prépositions *en*, *dans* et *dedans* pour la période du XVI^e siècle au XVIII^e siècle qui fait l'objet de l'article de B. Fagard et B. Combettes, leur objectif étant de mieux comprendre la dynamique de l'évolution, et surtout du déclin, de *en* à cette période. Pour ce faire, les auteurs examinent minutieusement l'évolution des contextes d'apparition de ces trois prépositions pour la période considérée. Ils analysent en particulier l'évolution des affinités entre ces prépositions et certains verbes (*entrer*, *jeter*, *lancer*), entre ces prépositions et certains régimes nominaux. Sont aussi examinées les variations interpersonnelles d'emploi de *en* et de *dans* entre auteurs d'un même siècle et la délicate question du rôle des générations dans l'évolution de la langue.

P. Blumenthal ouvre, quant à lui, le champ de l'analyse quantitative à *en* et propose d'étudier, dans une perspective variationnelle, certaines caractéristiques distributionnelles de cette préposition dans deux corpus de taille comparable (environ 100 millions de mots) constitués de textes journalistiques, l'un africain, l'autre hexagonal. Recourant à des méthodes exposées et éprouvées dans plusieurs travaux antérieurs (par ex. P. Blumenthal 2008), l'auteur met au jour certaines spécificités du français en Afrique à travers notamment l'identification de combinaisons linguistiques hautement significatives sur le plan statistique dans le « corpus africain » alors qu'elles ne le sont pas dans le « corpus hexagonal ». Cette étude, qui articule harmonieusement approche quantitative et qualitative, illustre combien les facteurs linguistiques et socioculturels sont souvent étroitement imbriqués en matière de linguistique variationnelle²⁰.

Bibliographie générale sur « en »²¹

- Achard-Bayle, G. (2005) « Polysémie de *en* : diversité et continuité des changements », in P. Dendale (éd.) *Le mouvement dans la langue et la métalangue, Recherches Linguistiques*, 27, Metz, 243-270.
- Amiot, D., De Mulder, W. (2011) « L'insoutenable légèreté de la préposition *en* », *Studii de linguistica* 1, 9-27 (<http://studiidelingvistica.uoradea.ro/arhiva-fr-1-2011.html>)
- Anscombre, J.-C. (2001) « L'analyse de la construction 'En tout N' par D. Leeman: quelques remarques », *Travaux de linguistique* 42-43, 183-197.
- Anscombre, J.-C. (2005) « Les deux périphrases nominales *Un N en train / Un N en cours* : essai de caractérisation sémantique », in *Les périphrases verbales*, H. Bat-Zeev Shyldkrot & N. Le Querler (éds) *Linguisticaa Investigationes, Supplementa*, 25, 103-117.
- Berthonneau, A.-M., Cadiot, P. (1992) « Présentation » in *Préposition, représentation, référence*, Berthonneau, A.-M., Cadiot, P. (éds.), *Langue Française* 91, 3-6.
- Blumenthal, P. (2008) « Combinatoire des prépositions : approche quantitative », *Langue Française*, 157, 37-51.
- Blumenthal, P. (2011) « Le figement : du XVII^e siècle au français contemporain », in *Le figement linguistique : la parole entravée*, J.-C. Anscombre & S. Mejri (éds) Paris : Honoré Champion.
- Boone, A., Joly, A. (2004) *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. Paris :

²⁰ Certains des concepts et des méthodes présentés et utilisés dans cet article sont employés dans le cadre du projet franco-allemand PRESTO « L'évolution du système PREpositionnel du français ; étude STatistique et textOmétrie » (ANR-DFG, 2013-2015). Ce projet, porté par P. Blumenthal et D. Vigier, vise l'étude diachronique de l'emploi et des valeurs sémantico-discursives de certaines prépositions simples du français – dont *en* – de l'ancienne langue (IX^e s.) jusqu'au français contemporain.

²¹ Voir aussi Vaguer, C. (2006, 2007).

L'Harmattan.

- Cadiot, P. (1992) « Vers une réduction cognitive de la préposition », in D. Andler et al. (eds.), Colloque de Cerisy, *Epistémologie et cognition*, Liège, Mardaga: 239-253.
- Cadiot, P. (1997a) *Les prépositions abstraites en français*, Paris : Armand Colin.
- Cadiot, P. (1997b) « Les paramètres de la notion de préposition incolore », *Faits de langues*, 9, 127-134
- Cadiot, P. (2002) « Schémas et motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites « spatiales » », *Travaux de Linguistique*, 44, 1, 9-24.
- Cadiot, P., Visetti, Y.-M. (2001) : *Pour une théorie des formes sémantiques – motifs, profils, thèmes*. Paris, P.U.F.
- Cervoni, J. (1991) *La préposition. Etude sémantique et pragmatique*, Paris, De Boeck-Duculot.
- Dagnac, A. (2009) « Elle a teint ses rideaux en rouge : entre manière et résultativité », *Langages*, 175, 67-83.
- De Mulder, W. (2008) « *En* et *dans* : une question de « déplacement » ? », in Olivier B., Prévost S., Charolles M., François, J. & Schnedecker C. (éds) *Discours, diachronie, stylistique du français : études en hommage à Bernard Combettes*, Bern : Peter Lang, 277-291.
- De Mulder, W. & Stosic, D. (2009) (éds) *Approches récentes de la préposition*, *Langages*, 173.
- De Mulder, W. & Stosic, D. (2009) *Présentation*, *Langages*, 173, 3-13.
- De Negroni-Peyre, D. (1978) « Nominalisation par *être en* et réflexivation (*admiration, opposition, révolte* et *rage*) », *Linguisticae Investigationes*, II : 127-164.
- Do-Hurinville, D T (2007) « Étude sémantique et syntaxique de *être en train de* », *L'Information grammaticale*, 113, 32-39.
- Do-Hurinville, D T (2008) « Etude sémantique et syntaxique de *en plein N* », *L'Information grammaticale*, 116, 3-9.
- Do-Hurinville, D. T. (2010) « Etude sémantique et syntaxique de *en voie de* (nom) *en voie de* (verbe) », *Le Français Moderne*, 77, 2, 236-258.
- Eskénazi, A. (1987) « Député de Saône-et-Loire – Préfet du Rhône – En Vendée », *LINX* 16-I : 28-69.
- Franckel, J.-J. (1991) « Le problème : bal masqué », *Le gré des langues* 2 : 27-29.
- Franckel, J.-J. (1992) « Il y a masque et masque », *Le gré des langues* 4 : 26-28.
- Franckel, J.-J. (2002), « Introduction », in *Le lexique : entre identité et variation*, Franckel, J.-J. (éd.), *Langue Française*, 133, 3-15.
- Franckel J.-J., Lebaud D. (1991) « Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en*, préposition et préverbe », *Langue française*, 91, 56-79.
- Franckel, J.-J., Paillard, D. (2007), *Grammaire des prépositions*, t. 1, Paris : Ophrys.
- Fuchs, C. (1999) « Les tours qualifiants en *comme N* : *Jean travaille comme maçon* ». Actes du colloque : *Les opérations de détermination : quantification / qualification* : 63-82. Paris : Ophrys.
- Fuchs, C., Le Goffic, P. (1992) *Les linguistiques contemporaines*, Paris :Hachette.
- Gougenheim, G. (1950, 1970) « Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition « *en* » en français moderne », in *Etudes de grammaire et de vocabulaire français*, Paris : Picard, 55-65.
- Gougenheim, G., Michéa, R., Rivenc, P., Sauvageot, A. (1956, 1964) *L'élaboration du français fondamental*, Paris : Didier
- Goyens M., Lamiroy B., Melis, L. (2002) « Déplacement et repositionnement de la préposition à *en* français », *Linguisticae Investigationes*, XXV, 2, p. 275-310.
- Guillaume, G. (1919, 1975) *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*,

- Paris : Nizet.
- Guimier, C. (1978) « *En et dans en français moderne* », *Revue des langues romanes*, 83 (2) 277-306.
- Homma, Y. (2009) *L'Identité des prépositions dans leur variation: « en », « dans », « par », « pour »*, Thèse soutenue à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Homma, Y. (2010) « Etude de l'emploi de *en* devant les noms de territoire en français », *Les Cahiers de l'ED 139*, vol. *Sciences du langage 2009-2010*, Publications de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense: 35-54 – en ligne sur le site <http://www.ed-139.com>
- INALF, (1971) *Dictionnaire des fréquences du Trésor de la langue française*, 6 vol. Paris : Didier.
- Jaeggi, A. (1956) *Le rôle de la préposition et de la locution prépositive dans les rapports abstraits en français moderne*, *Romanica Helvetica*, 58, Berne : A. Francke.
- Katz E. (2002) « Systématique de la triade spatiale à, en, dans », *Travaux de linguistique*, 44 (2) 35-49.
- Khammari, I. (2004) « *En* préfixe et *en* préposition : une seule forme, un seul sens ? », *Linx*, 50, 169-178.
- Khammari, I. (2006a) *De l'identité de la préposition en. Approche lexicale, sémantique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université Paris 10-Nanterre.
- Khammari, I. (2006b) « De l'identité de la préposition *en* », *Modèles linguistiques*, XXVII-1, 53 115-135.
- Khammari, I. (2008) « Les compléments de verbes régis par *en* », *Langue Française*, 157 : 52-73.
- Kleiber, G. (1994) *Anaphores et pronoms*. Bruxelles: Duculot.
- Kupferman, L. (1996) (éd) *Un bien grand mot : de. De la préposition au mode de quantification*, *Langue française*, 109.
- Kupferman, L. (1996) « Un bien grand mot : de. De la préposition au mode de quantification. Présentation », *Langue française*, 109, 3-8.
- Leeman, D. (1993) *La grammaire ou la galère ?* Paris : B. Lacoste.
- Leeman, D. (1995) « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non **Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction *être en* », *Langue française*, 105, 55- 69.
- Leeman, D. (1996) *Véture, coiffure, chaussures et autres ... coquetteries* », in *Sémiotique, phénoménologie, discours. Du corps présent au sujet énonçant. Hommages à Jean-Claude Coquet*, Paris : L'Harmattan, 77-89.
- Leeman, D. (1997) « Sur la préposition *en* », *Faits de langues*, 9, 135-145.
- Leeman, D. (1998) *Les circonstants en question(s)*, Paris, Kimé.
- Leeman, D. (2006, 2007) (éd) *la préposition en français*, I, II, III, *Modèles linguistiques* 53, 54, 55, tomes XXVII-I & II et XXVIII-I.
- Leeman, D. (2008) (éd) *Enigmatiques prépositions*, *Langue Française*, 157.
- Leeman, D. (2008) « Prépositions du français, état des lieux », *Langue Française*, 157, 5-19.
- Leeman, D. (à par.) « La préposition *en* et les noms de pays », in *Hommages à P. Blumenthal*.
- Marchello-Nizia, C. (2006) *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : Duculot / De Boeck
- Martin, R. & alii (1971) *Dictionnaire des fréquences du Trésor de la Langue Française*, Paris : Klincksieck.
- Melis, L. (2003) *La préposition en français*, Paris : Ophrys.
- Moignet, G. (1981) *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- Noailly, M. (2010) « L'adjectif, quand il est invariable, sort-il pour autant de sa catégorie ? » in J. Goes & E. Moliné (eds) *L'adjectif hors de sa catégorie*, Actes du sixième colloque franco-roumain, Université d'Artois, 23-25 mai 2007, Arras.
- Paillard D. (2001) « Préposition et rection verbale », *Travaux de linguistique*, 44, 1, 51-67.

- Spang-Hanssen, E. (1963) *Les prépositions incolores du français moderne*, Copenhague, G.E.C GAD Forlag.
- Spang-Hanssen, E. (1993) « De la structure des syntagmes à celle de l'espace. Essai sur les progrès réalisés dans l'étude des prépositions depuis une trentaine d'années », *Langages* 110, 12-26.
- Tamba-Mecz, I. (1983) "La composante référentielle dans *un manteau de laine/un manteau en laine*", *Langue française* 57: 119-128.
- Vaguer, C. (2006) Bibliographie générale des prépositions du français (I et II). Modèles linguistiques 54, tome XXVII-II : 171-203.
- Vaguer, C. (2007) Bibliographie générale des prépositions du français (III). Modèles linguistiques 55, tome XVIII-I.
- Victorri, B. (1999) « Le sens grammatical », *Langages*, 136, 85-105.
- Vigier, D. (2003) « Les syntagmes prépositionnels en « en N » détachés en tête de phrase référant à des domaines d'activité », *Linguisticae Investigationes*, 26 (1) 97 - 122, Amsterdam, John Benjamins B.V.
- Vigier, D. (2005). Les adverbiaux praxéologiques détachés en position initiale et leur portée. *Verbum*, XXVII, 2005, 3, 293-312. (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00349248/en/>)
- Vigier, D. (2008) « Contribution à une étude des constructions antéposées du type : « En homme intelligent et humain, il partagea tout de suite l'inquiétude de Marcel » (J. Verne) », *Discours* [En ligne], 2 | 2008, mis en ligne le 03 juillet 2008. URL : <http://discours.revues.org/863> ; DOI : 10.4000/discours.863.
- Vigier, D. (à par. 2013), « Comportement, déguisements, rôles, ... De quelques emplois intraprédicatifs de *en* », *Linguisticae Investigationes*, Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing Co.
- Vigier, D. (à par. 2014), « Les prépositions *en*, *dans* et *dedans* au XVI^e s. Approche statistique et combinatoire », *Le Français Moderne*.
- Waugh, L. (1976) « Lexical meaning : the prepositions *en* et *dans* in french », *Lingua*, 59, 69-118.